

Je suppliai M. le curé de prior sainte Anne, afin qu'elle eût pitié de moi.

Mes parents et amis, accompagnaient ces vœux et ces prières d'une neuvaine et de messes.

La malade passa trois jours dans des convulsions terribles, et sans aucune connaissance ; enfin le quatrième jour, les convulsions cessèrent et la connaissance lui revint, et depuis ce temps-là, elle va toujours de mieux en mieux. J'espère que dans quelques jours, elle sera capable de reprendre ses travaux ordinaires.

Louanges et remerciements à la grande sainte, qui a daigné jeter un regard de pitié sur moi et exaucer mes prières.

J. A. M.

Le 4 mars 1885.

—000—

L'ÉGLISE SAINTE-ANNE.

Le plâtrage de l'allonge est terminé. De même la corniche et les trois quarts de la décoration sont achevés, de sorte qu'à l'ouverture des pèlerinages, il restera peu à faire. Dès que la neige aura disparu, on commencera à mettre la dernière main aux tours de la façade.

—000—

FAVEURS OBTENUES PAR SAINTE ANNE (1).

Jusqu'au 28 février :

Non, je n'oublierai jamais la faveur que j'ai reçue. *Mme J. P., Great Falls.*—Petite fille incapable de marcher, guérie subitement. *Même lieu.*—Soulagement immédiat dans une maladie grave. *M. O. G., St-Sauveur.*—Malade depuis longtemps, j'ai recours à la bonne sainte et je suis exaucée. *Mme*

Conformément au décret d'Urbain VIII, nous soumettons entièrement à la sainte Eglise l'appréciation de ces faits.